

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à cette question quelques fois et les deux ministres intéressés en ont parlé à de nombreuses reprises.

LA POLLUTION

LA TENEUR EN MERCURE DES EAUX DE L'OUTAOUAIS—LES MESURES À PRENDRE

M. Ralph Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Pêches et des Forêts. Le gouvernement a-t-il effectué des tests afin de déterminer la quantité de mercure dans l'Outaouais et, si oui, quels en sont les résultats et des mesures sont-elles prévues?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, nous avons reçu les résultats de tests faits dans l'Outaouais qui indiquent qu'elle dépasse légèrement le niveau tolérable d'une partie pour un million. Étant donné que la saison de pêche est sur le point de commencer, je demande aujourd'hui aux ministres de l'Ontario et du Québec chargés de l'administration de la loi fédérale sur les pêcheries d'interdire l'Outaouais à la pêche commerciale pendant la saison d'été.

LES POURSUITES EN DOMMAGES-INTÉRÊTS CONTRE LES FAUTEURS DE POLLUTION HYDRARGYRIQUE

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Pêches et des Forêts. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a entamé des poursuites contre toute industrie pour récupérer les pertes financières découlant de la pollution par le mercure dans les diverses régions où cela s'est produit?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): La réponse est non, monsieur l'Orateur. Certains des amendements apportés à la loi sur les pêcheries, qu'un comité de la Chambre étudie en ce moment, nous permettraient cependant de le faire.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA MOTION D'ADOPTION DU DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au leader du gouvernement à la Chambre. Je me demande quand le deuxième rapport du comité permanent de l'expansion économique régionale, qui est inscrit au *Feuilleton* depuis le 14 avril, sera présenté à la Chambre pour adoption, vu qu'il recommande

à l'unanimité que le comité soit autorisé à faire une tournée sur la côte est du Canada avant que les crédits soient votés le 31 mai. Pas mal d'arrangements ont été faits pour ce voyage.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je compte avoir avec les leaders de l'autre endroit un échange de vues sur la question des déplacements des comités d'ici la fin de la session. Le député admettra sans doute qu'il est difficilement concevable que plus d'un comité soit en déplacement et, à ce sujet, un certain nombre de requêtes ont été formulées. D'autre part, je crois savoir qu'on s'est entendu au sein de ce comité pour ne pas présenter la requête avant le milieu du mois prochain.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Lundrigan: J'invoque le Règlement...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de York-Nord soulève la question de privilège.

M. Danson: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège au sujet d'une citation inexacte à la page 6346, ligne 42, du *hansard*, où l'on me prête les paroles suivantes:

...portées par le cheval personnifié par le député de Prince Edward-Hastings.

Et il y a ensuite cette réponse:

L'hon. M. Hees: Retournez à l'école primaire!

C'est «Revenez à l'école primaire» qu'il aurait fallu écrire.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je voudrais y apporter une rectification. Tous les députés de ce côté-ci de la Chambre ont complété l'école secondaire, mais il y en a un grand nombre de l'autre côté qui sont encore au primaire.

Des voix: Oh, oh!

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, j'aimerais interrompre ces plaisanteries pour un rappel au Règlement à propos d'une affaire sérieuse. Dans son deuxième rapport, le comité permanent de l'expansion économique régionale a recommandé à l'unanimité à la Chambre...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Les honorables vis-à-vis devraient manifester un certain respect pour leur propre député de l'arrière-ban.